<u>Services Techniques</u> <u>Commune de LARUNS</u>

<u>Tel: 05-59-05-36-03</u> <u>Fax: 05-59-05-56-77</u>

DEMANDE DE PRET DE MATERIEL

La présente demande devra être établie au moins quinze jours avant la date de la manifestation. Une prise de contact obligatoire devra être faite dans la semaine qui suit cette demande auprès des :

SERVICES TECHNIQUES DE LARUNS 22 RUE DU PORT 64440 LARUNS

<u>Tél: 05.59.05.36.03 Fax. : 05.59.05.56.77</u> <u>E-Mail : st@laruns.fr</u>

Date de la demande :					
Nom de l'association / Con	nmune / Particulier:				
Nom et prénom du respons	sable de la manifesta	ntion :			
Adresse du responsable :	N° de la rue :	Nom de la rue :			
	Code postal:	Ville:			
	<u>Tél:</u> /	<u>///</u>			
Adresse du responsable tec	chnique (si différent	du responsable ci-dessus) :			
	N° de la rue :	Nom de la rue :			
	Code postal:	Ville: LARUNS			
	<u>Tél:</u> /				
Date de la manifestation :					
Lieu(x) de(s) la manifestation(s):					

Désignation		Nombre Demandé	Nombre Accordé
Chapiteaux :			
- Type 3 x 3 m. et 3 x	x 2 m.		
<u>Cables</u>			
<u>Chaises</u>			
Barrières			
<u>Estrade</u>			
Divers électrique			
Désignation :			
	sera remis contre un chèqu	ue caution de 82,00 € (de	Elibération n° 45/10) à
résor public.			
Retiré le :	Observations:		
Rendu le	Observations:		

Le prêt de matériel est fait sous la responsabilité du demandeur. Toutes dégradations seront à sa charge Vous devez nous retourner ce document 15 jours avant le début de la manifestation. Le matériel est à retirer et à ramener durant les heures d'ouverture des Services Techniques sur prise de rendez-vous.

Signature du responsable